

# POINTS D'INTÉRÊT



© C. Pétroff - Tourisme en Pays de Saint-Omer

Le circuit emprunte d'abord le centre du village devenu commune à la Révolution. L'église, située au carrefour, a donc été édifée au XIX<sup>e</sup> siècle et récemment restaurée. De l'autre côté de la route se trouve le site de l'ancienne **abbaye cistercienne de Clairmarais**<sup>1</sup> installée aux pieds du marais à partir du XII<sup>e</sup> siècle et détruite à la Révolution. Seule la porterie et le remarquable corps de ferme avec pigeonnier ont été préservés.

La forêt était une des grandes réserves pour fournir du bois de construction. Les moines y ont aussi aménagé des étangs pour l'élevage du poisson. A la sortie, après la maison forestière de la grosse borne, sur la droite se trouvait le château de Rihoult appartenant aux comtes de Flandre. Vous longez alors le vieux fossé (à votre gauche). Ce fossé ainsi que des bornes en pierre séparaient Flandre et Artois.

La forêt est aussi peuplée de symboles chrétiens d'appropriation par la population comme **la chapelle du Dieu de Pitié**<sup>2</sup>.



© C. Pétroff - Tourisme en Pays de Saint-Omer



PAYS DE  
**Saint-Omer**  
Office de Tourisme et des Congrès

OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRÈS  
DU PAYS DE SAINT-OMER  
7, Place Victor Hugo - 62500 Saint-Omer  
03.21.98.08.51  
contact@tourisme-saintomer.com

[www.TOURISME-SAINTOMER.com](http://www.TOURISME-SAINTOMER.com)



RANDONNÉES  
VTT

**LE CLITRE**  
Clairmarais



© C. Pétroff - Tourisme en Pays de Saint-Omer



## CHARTRE DU VÉTÉTISTE

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires.
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire.
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation.
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- Le port du casque est fortement recommandé.
- Attention aux engins agricoles et forestiers.
- Refermez les barrières.
- Evitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons.
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages.
- Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.
- Soyez bien assuré, pensez au Pass'Loisir FFC.
- Respectez les propriétés privées et les zones de culture.



**8, RUE DU ROMELAËRE**

**15  
KM**



**BLEU**

**N°3**

TARIF : 0.50€



# LE CLITRE

 8, rue du Romelaëre



**15 KM**  
**BLEU**


## LÉGENDE

-  Restaurant
-  Hébergement
-  Patrimoine
-  Terroir
-  Equipement touristique

-  Déviation période de chasse
-  Points d'intérêt

## BALISAGE SUR CIRCUIT

### LA COULEUR DE LA BALISE

-  Circuit passant dans un parc naturel régional. Dans cet espace protégé, le VTTiste est particulièrement attentif et respectueux du milieu qui l'entoure.

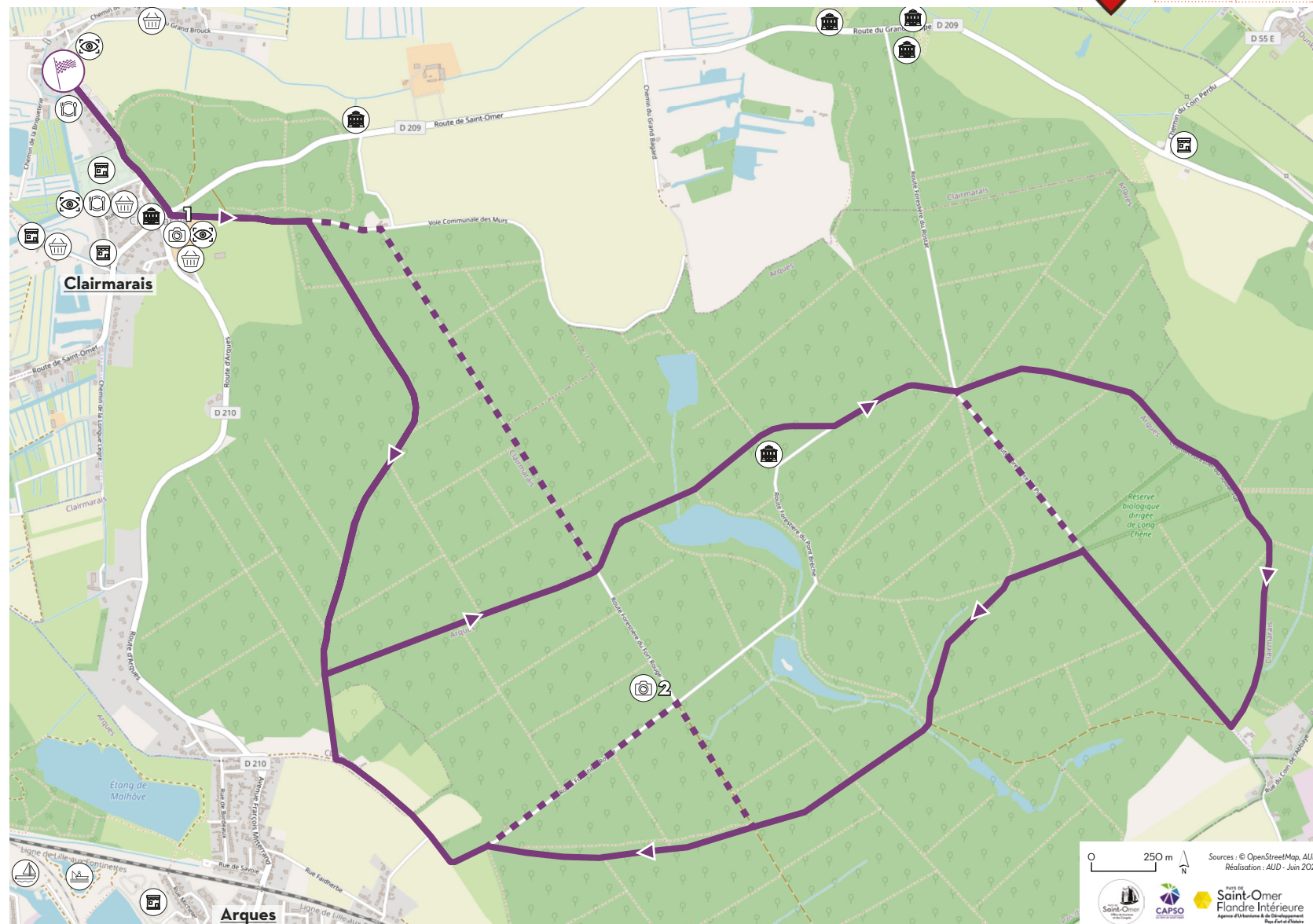
### LA COULEUR DU NUMÉRO SUR LA BALISE

Elle indique la difficulté du parcours

**BLEU** : Circuit facile } **PARCOURS D'INITIATION POUR LES FAMILLES**

### LES AUTRES BALISES QUE VOUS POUVEZ RENCONTRER

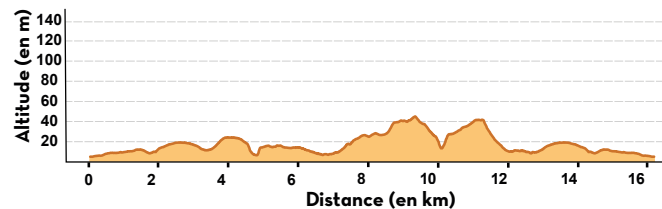
-  Fausse Route
-  Prudence
-  Double Sens
-  Liaison



## COORDONNÉES GPS DU POINT DE DÉPART :

Latitude : 50°46' 28,7"N  
Longitude : 2°17' 55,6"O

Ce circuit est également balisé pour la randonnée équestre avec le même tracé sous un nom différent : Le Rostat.



**DÉN.+** 134 m   **DÉN.-** 134 m   **ALT. MAX** 53 m   **ALT. MIN** 3 m